



Conseil de Quartier de Belleville
Commission Cadre de Vie
Compte-rendu de la réunion du 21 novembre 2017

Liste des présentEs

Agnès BELLART	Katharina ROUSSEAU
Emmanuelle JOLY	Monique LE GOFF
Jessica ELESSA	Valérie OBADIA
Jean-Yves COLLET	Hervé SALLAZ
Setni BARO	Jacob SLAWNY
Jacques BUISSON	

ExcuséEs

Camille COMBEAUD	Claire COTINAUD
Christian BEN TOLILA	

La prochaine réunion se tiendra le **mardi 19 décembre à 19h** à l'Antenne Jeune Taos Amrouche, 47-49 rue Piat.

Ordre du jour

La réunion s'est tenue à l'Antenne Jeune Taos Amrouche le mardi 21 novembre de 19h à 21h15.
L'ordre du jour proposé et discuté en début de réunion a été le suivant :

- Projets sur les aménagements
- TEP Olivier Métra
- Renouvellement des conseils de quartier
- GUP Belleville
- Petite Ceinture

La réunion a débuté par un tour de table où chacun a pu ajouter un point à l'ordre du jour.

Projets de quartier

TEP Olivier Métra

Le terrain d'éducation sportive (TEP) de la rue Olivier Métra a été abandonné par Paris Habitat puis squatté par les jeunes du quartier au milieu d'un ensemble de 700 logements.

Des associations sont intervenues pour organiser des événements ponctuels. Un collectif de riverains des immeubles voisins a mené également des actions en 2014 puis a déposé un projet au budget participatif, sans succès en 2015.

En 2016 le même projet regroupé avec celui de l'office municipal des sports du 20^e (OMS) a été lauréat dans l'arrondissement sous l'appellation [Aménager des espaces sportifs dans les 7 quartiers du 20e](#). Le TEP Olivier Métra va bénéficier de ce budget participatif pour installer des agrès sur le site après la rénovation que la ville de Paris doit mettre en œuvre suite au rachat du terrain à Paris Habitat.

Pour préparer cette rénovation, la Direction de la jeunesse et des Sports de la ville de Paris organise une réunion sur le site du TEP Olivier Métra le lundi 27 novembre à 17h.

Le conseil de quartier souhaite que les jeunes du quartier, les associations sportives du quartier, l'antenne Jeunes de la rue des Rigolles et le Relais de Ménilmontant, nouvellement déménagés dans le quartier seront associés à la discussion sur le devenir du terrain.

Les plaques sur les rues

Comme il a été rappelé par un habitant du quartier certaines rues ne portent pas de plaque à certains carrefours. La rue Ramponeau à l'angle du boulevard de Belleville est dans ce cas. Aucune plaque sur l'ex-Relais de Poste du 1-3 rue Ramponeau ni sur le bâtiment situé au dessus de l'établissement la Cantine de Belleville. Ces 2 immeubles sont la propriété de la Régie Immobilière de la Ville de Paris.

D'autres rues seraient également dans ce cas.

La commission Cadre de Vie va faire un appel afin de recueillir l'ensemble de ces lieux privés d'identification.

La Petite Ceinture

Depuis le mois d'avril de cette année, le collectif Ceinturama a pris la suite du collectif Aet Cetera pour animer la démarche participative auprès des habitants et des associations pour la « Fabrique collective » de la Petite Ceinture de la rue de la Mare.

En octobre les étudiants en ingénierie de la concertation à la Sorbonne ont été associés au processus participatif. Ils ont rencontré des habitants, riverains ou occupants, des enfants, des associations ... toute une population dont l'utilisation de la Petite Ceinture n'a pas attendu l'autorisation de la Ville.

Ils se sont indignés lorsque le 26 octobre, la préfecture a organisé l'expulsion des habitants de ce lieu, se posant la question de l'impact de cette action alors qu'une concertation est en cours !

Une première restitution des concertations a quand même été réalisée le 15 novembre.

La commission Cadre de Vie souhaite que les acteurs des projets de la Petite Ceinture viennent en discuter lors d'une prochaine réunion. Une proposition va être faite à ces acteurs pour la commission du 19 décembre.

Quelques informations complémentaires autour de la Petite Ceinture de la rue de la Mare :

- ✓ Il semble que l'aménagement de l'accès à la petite ceinture par la rue Ménilmontant serait réalisé.
- ✓ Suite à l'expulsion du 26 octobre, les accès ont été verrouillés et des agents de sécurité ont été missionnés pour surveiller le site.
- ✓ En attendant le chantier de la passerelle dont la livraison ne serait prévue qu'au printemps 2019, un passage par les rails serait aménagé pour relier les 2 tronçons de la rue de la Mare.

Rue des Cascades / rue de l'Ermitage

Les Coteaux de Belleville ont reçu un courrier de la Ville expliquant le retard sur le chantier du futur « Jardin Kemmler ». Les travaux étaient programmés pour fin 2017 pour une ouverture hiver 2018.

Le retard est du notamment à la reconstruction du Regard situé sur la parcelle.

Une intervention a également été demandée pour renforcer les murs d'enceinte en respectant leur aspect patrimonial.

Les Coteaux de Belleville vont faire une demande à la Mairie du 20^e pour qu'un panneau d'information soit mis en place pour expliquer synthétiquement le projet et son calendrier.

La terrasse de la Fontaine d'Henri IV

Le café La Fontaine d'Henri IV situé rue des Cascades rencontre des difficultés pour maintenir sa terrasse extérieure, particulièrement prisée.

Depuis cet été et la suppression de cette terrasse par la police précédant une fermeture de 2 semaines, les habitants du quartier, nommés comité de défense, se mobilisent pour que ce petit café ne disparaisse pas et avec lui le dernier lieu animé du quartier. La pétition a diffusé a recueilli 1500 signatures le 1^{er} mois. Depuis chaque semaine, le dimanche en fin d'après-midi, des événements sont organisés devant le café pour que sa terrasse puisse à nouveau accueillir les habitants, les flâneurs ou les amoureux du quartier.

Une demande d'autorisation de terrasse par dérogation va être faite par l'établissement qui doit également demander une charte signée par l'urbanisme, le patrimoine, le commerce, le commissariat et la mairie de l'arrondissement.

La mairie a annoncé aux riverains de la rue des Cascades que le service patrimoine de la ville avait refusé le projet de « Jardin du Moyen Age » voté au budget participatif en 2015. Ce projet devait s'implanter sur le trottoir de la rue des Cascades entre le café Fontaine d'Henri IV et le regard Saint-Martin.

Ce projet sera implanté sur un autre site, à proximité.

331 rue Pyrénées

Le collectif constitué par les riverains opposés au projet du 331 rue des Pyrénées a rencontré les promoteurs à leur demande. Le recours contentieux engagé au tribunal administratif par les habitants du 333 au sujet de leurs fenêtres mitoyennes du 331 qualifiées de « jours de souffrance » n'y est certainement pas étrangère.

Les questions du sous-sol et de la mitoyenneté du jardin Leroy Sème restent explorer à la vue des décisions prises dans le passé face aux risques soulevés par le Direction des Carrières de la Ville de Paris.

Passage Mare/Cascade

L'ouverture du passage inscrite depuis 10 ans au Plan Local d'Urbanisme n'est, à ce jour, toujours pas effective. Les riverains du passage, locataires de Paris-Habitat, y sont opposés pour leur tranquillité. Les habitants du quartier et des associations estiment que ce passage n'aurait jamais dû être fermé et qu'il doit redevenir une circulation entre les rues des Cascades et de la Mare.

Les médiations de la Mairie du 20^e ne semblent pas avoir permis de trouver une solution satisfaisante. Une médiatrice serait désignée pour rencontrer les riverains.

Groupement Urbain de Proximité (GUP)

Le « Groupement Urbain de Proximité » réunit les acteurs institutionnels et associatifs et les bailleurs dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Une réunion du GUP Belleville-Amandiers se tiendra le vendredi 24 novembre à 9h30 dans les locaux de l'Equipe de Développement Locale.

A l'ordre du jour :

- ✓ le point sur plusieurs projets de bailleurs : Paris Habitat, RIVP, Elogie-SIEMP,
- ✓ la mise en œuvre des projets du budget participatif 2016, notamment la place Alphonse Allais où le conseil de quartier était associé
- ✓ le cadre de vie sur le territoire.

La commission Cadre de Vie sera représentée à cette réunion.

Projets d'aménagement

Boulevard de Belleville

Depuis la réunion publique du mois de juin, aucune décision ne semble avoir été prise concernant les options présentées à la mairie du 20^e.

Les points sensibles semblent être la circulation des vélos avec le partage de la voie avec les bus, la mise en voie piétonne devant l'école du boulevard inquiète la mairie du 10^e arrondissement du détournement du flux de circulation et la réduction des emplacements du marché a mobilisé certains commerçants cet automne.

Une réunion publique de conclusion pourrait se tenir en début d'année 2018.

La commission Cadre de vie avait souhaité rencontrer la société Cordonnier, gestionnaire du marché. La mairie du 20^e souhaité rencontrer le gestionnaire au préalable. A l'heure actuelle nous n'avons aucune nouvelle de cette demande et donc pas reçu de proposition de date.

Rue Dénoyez

Le conseil de quartier avait émis la demande de mise en zone piétonne de la rue Dénoyez pour tranquilliser la rue et éviter le risque d'un itinéraire de contournement dans la perspective d'une circulation réduite aux mobilités douces sur une partie du boulevard de Belleville.

Il semble que cette demande serait étudiée dans le cadre du projet du boulevard de Belleville.

Embellir et redonner des couleurs au Bas-Belleville

Ce projet lauréat du budget participatif 2016 a fait l'objet d'une étude par les services de la ville. Une première version de plan d'aménagement avait été présentée par Renaud Martin, adjoint en charge de la voirie, lors de sa venue à la commission le 1^{er} juin dernier.

La réorganisation du service de la voirie cet été semble avoir interrompu le projet.

Le passage des bus rue de Belleville

Afin de faire passer les bus 20 et 71 dès 2019, les services étudient la mise en sens unique de la rue de Belleville avec double-sens pour les bus. A suivre.

Comité de déplacement

Lors du comité de déplacement du 27 septembre, le changement de délégataire pour Velib' et le calendrier d'arrêt et de démarrage des stations a été présenté (pour en savoir plus www.velib2018.com).

Le plan Bus a été présenté dans sa version de fin de concertation : création de la ligne 71 passant dans le 20^e rue et boulevard de Belleville jusqu'à Nation, la modification de la ligne 20 à partir de République jusqu'à la porte des Lilas par la rue et le boulevard de Belleville, la ligne 61 desservira le quartier des Fougères.

Le terminus de bus porte des Lilas serait déplacé avenue Gambetta afin d'éviter les pertes de temps de la traversée de la porte.

Une contribution a été demandée aux présents à cette réunion afin d'identifier les emplacements de stationnement des 2 roues.

Organisation du conseil de quartier

Le pôle de démocratie local annonce un renouvellement des conseillers de quartier pour le début de l'année 2018. Les modalités de ce renouvellement ne sont pas encore définies.

Le conseil de quartier va lancer un appel pour que des volontaires candidatent.

La séance est levée à 21h.